

PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Année scolaire 2021-2022

Portrait de la situation

**Les informations ne doivent en aucun cas permettre d'identifier un élève ou une situation spécifique.*

Climat scolaire, lieux à risque, manifestations de violence (nature et fréquence)
<p>En avril 2021, des élèves de nos établissements ont été invités à participer à une collecte de données afin de dresser un portrait du climat scolaire. Les résultats de cette collecte ont révélé que 93% des élèves se sentent en sécurité à l'école (particulièrement dans leur classe). Les résultats démontrent également que 98% d'entre eux rapportent que les adultes de l'école interviennent si un élève est frappé, bousculé, ridiculisé ou exclus.</p> <p>La violence verbale (insultes, plaisanteries blessantes) et la violence physique (faire tribucher/frapper) sont les deux types de violence les plus souvent observés/rapportés dans nos établissements. La fréquence de ces types de violence demeure minime et les interventions des membres du personnel sont perçues comme rapides.</p> <p>En ce qui a trait aux dénonciations de situations d'intimidation, c'est l'intimidation sociale (rejeter/isoler/exclure) et la cyberintimidation qui reviennent le plus fréquemment. Encore une fois, le nombre de plaintes/signalements demeure faible. L'utilisation de plus en plus grande d'Internet; des réseaux sociaux et d'applications technologiques diverses par les enfants apparaît comme un contributeur de l'augmentation de ces types d'intimidation.</p> <p>Lieux considérés à risque en ce qui a trait à la violence et l'intimidation : cour d'école; corridors; cyberspace Moments qui apparaissent les plus critiques : Récréations/Heure du dîner/Fin des classes</p> <p>Recension descriptive des incidents violents (nature et fréquence) en 2020-2021 : Nombre de plaintes et de signalements traités¹ : Il n'a pas été possible de savoir combien de situations avaient été traitées en 2020-2021.</p> <p>Recension des incidents de violence en 2021-2022 : À venir (Mai-Juin 2022)</p>

Analyse de la situation

Forces	Aspects qui doivent encore être travaillés
<ul style="list-style-type: none"> ○ L'amélioration constante du sentiment de sécurité des élèves de nos établissements ○ Les interventions proactives et préventives du personnel des trois établissements ○ La rapidité d'intervention ○ L'utilisation d'une approche positive par la majorité des membres du personnel de nos écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Surveillance stratégique lors des récréations/périodes de jeux à l'extérieur ○ Constance et cohérence des membres du personnel dans l'application des règles lors des transitions, des récréations et au service de garde. ○ Installer une communication rapide entre le service de garde et les autres intervenants. ○ Consignation des incidents de violence et des situations d'intimidation traitées

¹ Les situations traitées sont celles pour lesquelles une démarche officielle a dû être planifiée et réalisée selon les définitions déterminées par le MELS (violence et intimidation).

Nos priorités

Actualisation		Évaluation
Objectif	Moyens	Résultats
Documenter de façon plus précise les situations de violence et d'intimidation qui sont vécues dans nos établissements / (Améliorer la consignation des évènements de violence et d'intimidation traités dans nos trois établissements scolaires)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Se doter d'un mécanisme pour consigner les interventions qui sont réalisées lorsqu'il y a des situations de violence/d'intimidation; Par exemple : Utilisation par les enseignants du SOI dans Mozaik Portail et du module Intimidation par la psychoéducatrice ○ Informer la direction/le-la professionnel (le) de l'école et l'enseignant (e) du ou des élèves concernés lorsqu'une intervention liée à un comportement de violence ou d'intimidation est traité (s'entendre à savoir qui consignera l'évènement) 	
Continuer d'assurer une surveillance stratégique aux récréations et dans la cour d'école (service de garde)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Révision de ce qu'est une surveillance stratégique/active <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Éviter les attroupements de membres du personnel lors des sorties à l'extérieur ○ S'entendre pour que tous les secteurs de la cour soit couvert par l'œil vigilant d'un adulte) ○ Demeurer en mouvement ○ S'assurer d'être repérable en tout temps par les élèves ○ Déterminez dans quelles zones il est plus probable que des comportements négatifs se produisent et augmenter la surveillance dans ces zones ○ 	

Se doter d'une procédure claire et uniforme pour intervenir en contexte de gestions des conflits/d'épisodes de violence/d'intimidation	○ Moyens à déterminer au courant de l'année scolaire	
--	--	--

Activité annuelle sur le civisme

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
○ Tournée des classes par la direction pour présenter le code de vie	Fait en septembre 2021
○ Présentation sur le civisme dans certaines classes par le/la professionnel (le) de l'école (Psychoéducatrice)	
○ Production de capsules vidéo par des enseignants et leur groupe afin d'enseigner explicitement les comportements attendus à l'école. + Présentation des capsules aux autres groupes	

Moyens pour une école bienveillante

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
○ Formation de l'ensemble de l'équipe-école à l'approche Impact Pleine Conscience (IPC) (Édith Levasseur)	Fait le 12 novembre 2021 via TEAMS (à l'exception du personnel des services de garde des trois établissements-à venir en 2022)
○ Poursuite du club des champions (favoriser le lien maître-élève, ○ souligner les bons comportements, etc.)	
○ Mise en place de la porte du bien-être à Mgr-Boucher	
○ Célébration commune des fêtes des élèves du 1 ^{er} cycle (avec l'ensemble des élèves des trois groupes)	
○ Entraide des enseignantes du 1 ^{er} cycle à Mgr-Boucher (vont dans la classe de l'une et l'autre)	

Moyen pour assurer la confidentialité des signalements

Actualisation	Évaluation
Moyen	Résultats
○ Rappel aux élèves de la démarche à suivre pour dénoncer une situation (se référer à un adulte de confiance qui s'assurera de gérer la situation).	
○ Signature par l'ensemble des membres du personnel d'un formulaire d'engagement à la confidentialité et rappels fréquents de cet engagement par la direction et la professionnelle attitrée à nos établissements	

Moyens pour favoriser la collaboration des parents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion par la psychoéducatrice de capsules dans l'infoparent (Ex : Informer les parents du rôle qu'ils peuvent jouer si leur enfant est victime/témoin/initiateur d'une situation de violence/d'intimidation) 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer avec les parents dès qu'il y a suffisamment d'informations pour affirmer que leur enfant a été impliqué dans une ou des situations où il y a eu geste de violence (de toute nature que ce soit) ou s'il y a présence d'éléments qui portent à croire qu'il est impliqué de près ou de loin dans une situation d'intimidation/cyberintimidation 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Encourager la participation des parents lorsque possible (OPP) 	

Moyens pour prévenir les incidents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ○ Surveillance stratégique par les adultes de l'école des périodes de transition; des récréations et des périodes de jeux aux services de garde 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'intervention de groupe/de sous-groupes ou de rencontres individuels pour travailler le mieux-vivre ensemble; la gestion des émotions; les habiletés sociales etc.... 	

Analyse des résultats (à compléter en fin d'année scolaire)

Évaluation	
Forces	Aspects à améliorer, recommandations

Date d'approbation par le conseil d'établissement

Date d'évaluation avec le conseil d'établissement

Direction

Présidence du conseil d'établissement

Protocole d'intervention Intimidation, violence et cyberintimidation

Signalement

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction et au professionnel attribué à l'école. Cette procédure est confidentielle.

Évaluation sommaire

La direction et le professionnel de l'école évaluent la situation sans délai

Problème Conflit Chicane Désaccord

Application du code de vie
Accompagnement
dans la résolution de
conflits

Acte de violence

- ✓ Manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ Sentiment de détresse; blessé, lésé ou opprimé

Acte d'intimidation

- ✓ Comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif
- ✓ Geste généralement délibéré
- ✓ Posé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace
- ✓ Inégalité des rapports de force
- ✓ Qui a des conséquences néfastes chez la personne visée

Analyse

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi qu'à leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire

Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteurs et témoins ainsi qu'à leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)

MANIFESTATIONS DES ÉLÉMENTS-CLÉS DE L'INTIMIDATION

Intimidation

Physique

Faire trébucher, contraindre, frapper, etc.

Verbale

Insulter, menacer, ridiculiser, etc.

Sociale

Propager des rumeurs, isoler, exclure, etc.

Matérielle

Détruire, vandaliser, s'approprier le bien d'autrui – y compris, par exemple, des images dans le cyberspace, etc.

Cyberintimidation

Actes d'intimidation commis dans le cyberspace (médias sociaux, messages textes, courriels, blogues, sites Web, etc.)

Éléments-clés

Inégalité des rapports de force pouvant notamment s'exprimer par :

- une supériorité en nombre de personnes
- une supériorité fondée sur l'âge
- une plus grande force physique
- une situation d'autorité
- une différence sur le plan des aptitudes et des attitudes

+

Geste généralement délibéré ayant pour intention de nuire ou de faire du mal

+

Caractère répétitif pouvant se révéler par :

- un geste posé à plusieurs reprises par une même personne
- un geste posé par plusieurs personnes différentes : même si chaque personne n'a commis le geste qu'une seule fois, la somme constitue une répétition

=

Conséquences néfastes chez la personne ciblée pouvant se traduire par des sentiments de :

- détresse
- humiliation
- insécurité
- atteinte à la vie privée

Nuances

D'intensité variable, l'inégalité des rapports de force n'est pas toujours apparente.

Un rapport de force peut être créé par la volonté de gagner du pouvoir aux dépens de l'autre, par exemple par le caractère menaçant de certains gestes.

Dans certaines situations, les gestes peuvent être involontaires et être sans anticipation des effets sur l'autre, par exemple des jeunes qui ne mesurent pas leurs actes par manque de maturité ou des personnes qui présentent certaines pathologies.

Selon le contexte, certains gestes uniques objectivement graves peuvent aussi être associés à des actes d'intimidation sans présenter un caractère répétitif (ex. : voies de fait causant des lésions, voies de fait armées ou menaces de mort).

Des conséquences néfastes peuvent aussi être observées chez les autres personnes touchées (entourage, témoin, personne qui commet l'acte d'intimidation).

Également, les mêmes gestes peuvent ne pas être considérés comme de l'intimidation si la personne ciblée ne se sent pas affectée.

Chaque situation doit être évaluée de façon distincte avant de conclure à une situation d'intimidation.

Source : Ministère de la famille. *Intimidation*. (Mise à jour le 17 mai 2021).
<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/definition/Pages/index.aspx>